

« Tarifs Saison 2021 »
en Résidence du lac de BAIRON
Camping de Bairon 08390 Le Chesne
Tél: 03 24 30 11 66 Portable: 06 32 39 04 16
Email : camping.bairon@orange.fr
www.camping-lacdebairon.com
www.chambreslacdebairon.com

Tarifs journaliers emplacements camping (prix par nuit)

les arrivées se font à partir de 11h00 / les départs le lendemain avant 12h00

- *Forfait emplacement (tente ou caravane) 1 ou 2 pers + 1 voiture : 15,00 €
- *Forfait emplacement Camping Car (1 ou 2 pers) : 15,00 €
- *Forfait emplacement Camping Car LOW COAST (sans électricité) : 10,00 €
- *Forfait long Séjour (2 mois) pour 1 à 2 personnes (Branchement électrique inclus) : 500,00€
- *Personne supplémentaire(adulte et enfant de + de 6 ans) : 3,50 €
- *Enfant de moins de 6 ans : gratuit
- *Branchement électrique : 4,00 €
- *Garage mort : 5,00 €
- *Animal (Vaccin obligatoire et tenu en laisse!) Catégorie 1 et 2 interdit !!! 2,00 €
- *Visites aux campeurs avec véhicule (assurance) départ avant 22h00 (1 pers): 5,00 €
- *Visites aux campeurs (1 pers) Obligation de se présenter à l'accueil !!! : 2,00 €
- *Taxe de séjour aux adultes (par nuit) 0,50 €

www.chambreslacdebairon.com

Hébergements " insolite" Chambre KOTA Résidence Lac de Bairon F-08390 Bairon & Ses Environs

Tél: +33/(0)324301166

Page Facebook: Kota "insolite" Lac de Bairon

Email: camping.bairon@orange.fr



TARIF SAISON 2021 *KOTA* en Résidence du Lac de Bairon

F-08390 Bairon et ses environs
Email: camping.bairon@orange.fr
Tél: +33/(0)324301166
Port: +33/(0)632390416

L'hôtel se situe au Camping du Lac de Bairon

*A proximité des Chambres « Kota » se trouve:

- Un bloc sanitaire chauffé, une laverie et un coin vaisselle
- Un restaurant 70 couverts avec terrasse - Une paillote
- Une piscine, un terrain de pétanque, tennis, VTT et aire de jeux pour enfants.

*Équipement : coin petit déjeuner, chauffage électrique, machine à café, four micro-onde, bouilloire électrique, vaisselle, frigidaire, commode. Option lit bébé.

*En extérieur : table pique-nique en bois, parasols, barbecue.

40 Couchages:

4 chambres 1/2 pers : 1 lit (140x200cm)

8 chambres 1/4 pers : 1 lit (140x200cm)

1 lit superposé (2 // 90x200cm)

*1 chambre 1 à 2 personne(s) : 69€ / nuit

Week-End : 130€

Week-End+1nuit : 180€

Milieu de Semaine (4 nuits) : 200€

Week-End+2nuits : 230€

1 Semaine : 320€

*1 chambre 1 à 4 personne(s) : 79€ / nuit

Week-End : 150€

Week-End+1nuit : 200€

Milieu de Semaine (4nuits) : 220€

Week-End+2nuits : 250€

1 semaine : 350€

Une caution de 250€ vous sera demandée le jour de votre arrivée (par chèque ou avec vos coordonnées de carte bancaire) et restituée le jour de votre départ après état des lieux et remise de la clef de votre chambre kota.

Tarif 2021 Location de parcelle à l'année

TARIF	Parcelles superficie	N° des emplacements sur contrat de location			
154,50€/mois 2 parcelles	2 parcelles	de 180m2	N°29-30		
		de 180m2	N°39-40		
162,50€/mois 23 parcelles	12 parcelles	de 200m2	N°37-38	N°35-36	N°33-34
		de 200m2	N°(31)-32	N°27-28	N°163
		de 200m2	N°132	N°157	N°158
		de 200m2	N°134	N°161	N°19-20
	6 parcelles pour faire de la location	de 200m2	N°098	N°137	N°139
	1 NEW Réservées en attentes de la fin des travaux pour faire de la location	de 200m2	N°130/131	N°166/167	
	2 New cette année 2021	de 200m2	N°96	N°153	
3 NEW Réservées en attentes de la fin des travaux	de 200m2	(N°90-91)	(N°93-94)		
	de 200m2	(N°67-68)			
171€/mois 7 parcelles	5 parcelles	de 300m2	N°24-25	N°21-22	N°15-16
			N°17-18	N°12-13	
	2 parcelles vue sur le lac	de 200m2	N°147-148	N°145-146	
190€/mois le long du lac	2 NEW Réservée en attente de la fin des travaux	de 200m2	(N°(84)-85)		
	2 parcelles	1 pour faire de la location-M-H	de 200m2	N°(86)-87)	
244€/mois 2 parcelles	2 parcelles vue sur le lac	de 300m2	N° 140-141	N°143-144	
360€/mois 1 parcelle	1 parcelle	de 600m2	N°7-8-9-10-11		
	pour faire de la location 4 kotas				
TOTAL					
37 PARCELLES: A ce jour nous avons 37 propriétaires de Mobil-home et /ou de kota					

BRACELET PISCINE ACHAT à LA RECEPTION DU CAMPING

8€/Jour/personne

5€/enfant de -12ans

A partir de 15h

4€/personne

2.50€/enfant de -12ans

.....

Bracelets : prix spécial Kotas et Mobil-home

4,00 € / personne

Gratuit aux enfants de moins de 12 ans

.....

Résidents et propriétaires de Mobil home/Kota (locations)**Forfait Piscine**

Personnes de 10h30 à 19h30 : 6,00 € moins de 12 ans : 4,00 €

Personnes de 15h00 à 19h30 : 3,00 € moins de 12 ans : 2,00 €

.....

Règlement Intérieur

Camping du Lac de Bairon & Résidence du Lac de Bairon

1) Conditions d'admission :

Pour être admis à pénétrer sur le terrain du camping ou dans une location de mobil-home, chalet ou kota, il faut y avoir été autorisé par le responsable du bureau d'accueil (ou par le gestionnaire).

Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

Toute infraction pourra entraîner l'expulsion de son auteur avec recours aux forces de l'ordre si nécessaire.

2) Formalité de police :

Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le camp, doit au préalable, se présenter au responsable du bureau d'accueil avec ses pièces d'identité et remplir les formalités exigées par la police.

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront admis qu'avec une autorisation écrite de ceux-ci.

3) Installation :

La tente ou la caravane et tout le matériel doivent être installés à l'emplacement indiqué par le gestionnaire.

4) Bureau d'accueil :

Ouvert en Avril/Mai/juin /septembre et octobre de 10h à 13h & de 15h à 18h

Ouvert en Juillet et Août de 09h à 19h

On trouvera au bureau d'accueil tous les renseignements sur les services du camp, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses pouvant s'avérer utiles .

5) Redevances :

Les redevances sont payées au bureau d'accueil. Leur montant fixé suivant le tarif de saison indiqué. Elles sont dues selon le nombre de nuits passées sur le terrain. Les usagers du camp sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ **dès la veille de celui-ci**. Les campeurs ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture du bureau d'accueil doivent effectuer la veille, le paiement de leurs redevances.

Un chèque de caution sera demandé pour les locataires .

6) Bruit & silence :

Les usagers du camp sont instamment priés d'éviter tous les bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. **Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence.** Les fermetures de portières et coffres doivent être aussi discrètes que possible.

Le silence doit être total entre 22h et 8h

a) Animaux :

Les animaux domestiques sont acceptés sur le camping au tarif en vigueur et **doivent être tenus en laisse !!!**

Le carnet de vaccinations et d'identification vous sera demandé à votre arrivée.

Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont interdits !!!

Les propriétaires de chien ont obligation de ramasser les excréments de leur animal et de les déposer dans les poubelles !!! Des sachets sont mis à disposition des usagers gratuitement à l'accueil !

b) Alcool & drogues :

Toute personnes bruyantes et visiblement sous l'emprise d'alcool et/ou de consommation abusive de drogues, se verra remettre un avis d'expulsion définitive !!!

7) Visiteurs :

Les visiteurs peuvent être admis dans le camp sous la responsabilité des campeurs qui reçoivent qu'après **passage obligatoire à l'accueil** et acquittement de la redevance journalière en vigueur. **Le stationnement des véhicules des visiteurs est obligatoirement sur le parking extérieur au camping !!!**

8) Circulation et stationnement des véhicules :

A l'intérieur du camp, **les véhicules doivent rouler à une vitesse de 10km/heure.** La circulation est interdite entre 22h et 7heures. Ne peuvent circuler dans le camp que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant, ou les personnes qui rendent visite aux campeurs **titulaire de la carte GIC ou GIG ou titulaire de la carte d'invalidité à 80 %.**

9 Tenue et aspect des installations:

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camp. Il est interdit de jeter des eaux polluées sur le sol ou dans les caniveaux. Les « caravaniers » doivent obligatoirement vider leurs eaux usées dans les installations prévues à cet effet. **Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, doivent être déposés dans les poubelles du tri sélectif ! (près du terrain de boules).** Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage. L'étendage du linge sera toléré à proximité des abris, à la condition qu'il soit très discret et ne gêne pas les voisins, il ne devra jamais être fait à partir des arbres. Les plantations et les décorations florales doivent être respectées . Il est interdit au campeur de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations. Il n'est pas permis non plus de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol. Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au sol ou aux installations du camp sera à la charge de son auteur .

10) sécurité :**Une trousse de secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil**

a)Incendie :Les feux ouverts au sol (bois,charbons,etc...) sont interdits, seuls les barbecues sont tolérés et sous l'entière responsabilité du campeur .

Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans les conditions dangereuses.

Le gérant se dégage de toute responsabilité en cas d'incident ou d'incendie.

En cas d'incendie ,aviser immédiatement la direction .

Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité et situés aux blocs sanitaires à l'extérieur.

b)Vol :La direction n'est pas responsable des vols .Signaler tout de suite au responsable la présence dans le camp de toute personne suspecte. Bien que le gardiennage soit assuré,les usagers du camp sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

11) Restauration :**a) Le Rest'eau :**

Vous propose sa carte

Tous les soirs de Juillet et d'Août de 19h00 à 21h30

Fermé le lundi

12) Jeux :

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations.

Les enfants devront être sous la surveillance de leurs parents.

13) Garage mort:

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain qu'après l'accord de la direction et seulement à l'emplacement indiqué. Une redevance dont le montant sera affiché au bureau, sera due pour le garage mort.

14) Transmission de résidences mobiles ou autres:

Toute personne ayant l'intention de céder ou de vendre sa résidence mobile, devra en avvertir le gestionnaire du camping par lettre recommandée avec A.R.

15) Hygiène :

Les poubelles et le tri sélectif se trouvent proche de l'entrée juste à coté des terrains de boules !!!L'interdiction de fumer est en vigueur dans toutes les parties communes. Les mégots ne doivent pas être jetés au sol. Il est strictement interdit de jeter dans les WC des couches, serviettes hygiéniques, des journaux et tous produits susceptibles de boucher les installations.

16) Fermeture annuelle :

a)Le camping du lac de Bairon sera fermé DU 1 ER NOVEMBRE au 31 MARS inclus

b)La Résidence du Lac Bairon sera ouvert toute l'année aux résidents* installation-mise en hors gel !

17) Clause attributive de juridiction :

En cas de difficultés survenant pour l'exécution du présent règlement intérieur, et si aucune solution amiable ne peut mettre fin au litige,les tribunaux de Charleville Mézières seront les seule compétents.

18) Les sous locataires saisonniers ont obligation d'appliquer le règlement intérieur et reconnaissent avoir eu un exemplaire remis par le locataire.

19) Chef de camp :

Il est responsable de l'ordre et de la bonne tenue du camp. Il a le devoir de sanctionner le manquement grave au règlement, et si nécessaire, d'expulser leurs auteurs. Un livre ou une boite spéciale,destiné à recevoir les réclamations, est tenu à la disposition des usagers.(accueil) Les réclamations ne seront prises en considération que si elles sont signées, datées , aussi précise que possible et se rapportant à des faits relativement récent.

Les gestionnaires du camping :

SARL Résidence du Lac de Bairon

Camping de Bairon

08390 Bairon et ses Environs

Email : camping.bairon@orange.fr

Tél : 03 24 30 11 66

Port: 06 32 39 04 16